

## **LE SUAIRE DE TURIN ET LES TEMPLIERS.**



Les innombrables études sur le suaire de Turin sont d'accord sur un fait : l'impression de l'image en négatif n'a pu être imprimée que par l'imposition d'un drap sur un homme vivant. On peut notamment se référer un article de Science et Vie de juillet 2005.

Ci-dessous un Vrai-faux suaire (vu en négatif) réalisé sous l'égide de Science & Vie par Paul-Éric Blanrue et Patrick Berger, le 21 juin 2005, au Museum d'Histoire Naturelle de Paris. Crédits : Patrick Berger et Paul-Eric Blanrue.



La principale controverse réside dans le fait que les datations au carbone 14 réalisées en 1988 ont établi que le Saint Suaire date de la fin du 13<sup>e</sup> siècle.

Bien que l'on puisse toujours par principe contester une datation au carbone 14, il existe une forte probabilité que le visage représenté sur le suaire ne soit pas celui de Jésus, mais alors à qui appartient-il ?

**C'est à cette question sensible que répondent Christopher Knight et Robert Lomas, dans leur livre « Le Second Messie ». Pour eux, cela ne fait aucun doute, le visage représenté sur le suaire est celui de Jacques de Molay.**

Jacques de Molay était grand maître de l'ordre des templiers et péri sur le bûcher le 18 03 1314 après avoir subi plusieurs séances de tortures pendant son procès. Sa mort donna notamment naissance à la légende des rois maudits.



En fait, sous l'inquisition les tortures des templiers reproduisaient le rituel de la crucifixion. En effet ces derniers étaient accusés d'hérésies pour avoir renié la mort du christ sur la croix (hypothèse à creusée, elle aussi).

### **Il fallait donc punir les templiers par là où ils avaient péché.**

On sait qu'un suaire a été utilisé pour recouvrir Jacques de Molay après une séance de torture particulièrement atroce organisée par Guillaume Imbert, confesseur du roi et grand inquisiteur : on l'a flagellé jusqu'au sang, on lui a enfoncé sur la tête une couronne faite d'objets acérés et enfin on l'a cloué sur un panneau de bois à la façon des crucifiés. Ces tortures ont provoqué chez le Grand Maître des réactions chimiques qui ont permis ensuite l'impression de son corps et de son visage sur le suaire.

De plus il a été prouvé scientifiquement que l'homme du suaire devait être vivant et allongé sur un lit pour faire cette empreinte. C'était le cas de Jacques de Molay qui était dans un état proche du coma mais toujours vivant, après l'interrogatoire, alors que Jésus était mort et allongé sur une dalle, après sa crucifixion.

Il est également avéré que deux ans plus tard, Jacques de Molay a pu exhiber ses plaies et ses cicatrices lors d'une comparution devant une commission papale, prouvant ainsi les sévices qu'il subissait.

Leur théorie est également confirmée par l'histoire de ce suaire, telle qu'on la connaît depuis 1357, date où on l'expose pour la première fois :

En juin 1353, Jean II le Bon autorise Geoffroy de Charney à construire une collégiale à Lirey. Ce Geoffroy de Charney n'est autre que le petit-neveu de l'autre Geoffroy de Charney, mort en 1314. L'église est consacrée le 28 mai 1356, il est à noter qu'à cette date, aucun suaire n'est mentionné dans l'inventaire des biens appartenant à ce lieu de culte.

Quatre mois plus tard, Geoffroy de Charney est tué à la bataille de Poitiers. **Jeanne de Vergny, sa veuve démunie, cherche alors des moyens d'existence.** Dans l'inventaire des biens de son mari, **elle trouve le suaire, soigneusement plié. En l'étalant, elle découvre l'image d'un homme qui peut ressembler au Christ. Bien qu'elle doit savoir que c'est l'image de Jacques de Molay, elle voit tout de suite quel profit elle peut en tirer.** Elle arrive à l'exposer comme une relique dans l'église de Lirey et frappe une médaille

commémorative qu'elle vend à bon prix.

L'église qui sait que le suaire présente le visage de Jacques de Molay et non de Jésus ordonne qu'il soit détruit. On cesse d'exposer le suaire, mais Jeanne ne le détruit pas et se contente de le cacher.

En se remariant plus tard avec Aymon de Genevainto, un noble jouissant d'un grand crédit auprès de l'Église, elle peut de nouveau penser à exposer le suaire. C'est chose faite en 1389, avec l'accord du pape, qui n'est autre que le neveu par alliance de Jeanne, et malgré les tentatives du clergé français qui sait très bien que ce suaire est un faux.

**En fait, le pape accepte de fermer les yeux sur cette supercherie pour une raison bien simple : A cette époque, tout indique que Jacques de Molay passe souvent pour être un saint martyr, et que l'on va même parfois jusqu'à l'identifier à Jésus lui-même, assassiné lui aussi par Rome (non plus par l'empire romain, cette fois, mais par l'Église romaine).**

Lorsque la Peste noire s'abat sur le monde chrétien, l'Église redoute que l'image miraculeuse de Jacques de Molay dessinée sur le suaire ne révèle que l'Inquisition a crucifié le Grand Maître de l'Ordre du Temple avant de le mettre à mort.

**Il ne faut surtout pas que l'on découvre l'identité de l'homme qui a laissé son empreinte sur ce drap, car l'Église risquerait alors d'être balayée par l'émergence d'un nouveau culte, celui de Jacques de Molay, comparable à celui de Jésus Christ, dont il est issu. On pare au danger en acceptant d'exposer le suaire en public, et en prétendant qu'il s'agit bien du visage du Christ, même si on a dit le contraire auparavant.**

